

## SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

### Délibération du Conseil de Communauté

#### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 42  
Membres absents : 36  
Procurations : 15

Date de convocation : 06/11/2025  
Date de transmission : 18/11/2025  
Date de mise en ligne : 19/11/2025

**Séance du 12 novembre 2025**  
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 12 du mois de novembre à 18 h 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

#### Présents :

Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHE Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MULLER Hubert, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHMITTER Bernard, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. TURRI Pascal, M. TSCHAMBER Yves, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. BAUMLIN Christian, Mme CAZES Hélène, M. DELMOND Max (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à Mme RINQUEBACH Ariane), M. KASTLER André (pouvoir à M. BOHLY Dominique), Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, Mme KUNTZ Valérie, M. MARTIN Anthony, M. MILINTENDA Carmelo (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. MULLER Jean-Luc (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. FUCHS Serge), M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. RODDE Stéphane) M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

### 3<sup>ème</sup> QUESTION

#### Attribution de fonds de concours

(DELIBERATION n°2025-169)

Par délibérations du 26 mai 2021 et du 26 juin 2024, le Conseil de Communauté de Saint-Louis Agglomération a approuvé le règlement d'attribution et de gestion des fonds de concours pouvant être versés à ses communes membres.

En se référant à ce règlement et sur avis favorable du Bureau, il est proposé au Conseil de Communauté d'attribuer les fonds de concours sur l'enveloppe normée suivants :

01. Un fond de concours de 4 157,05 € HT à la commune de BUSCHWILLER pour financer la mise en place de films solaires sur les fenêtres du bâtiment mairie-école. Ces travaux, d'un montant global de 8 314,10 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;
02. Un fond de concours de 21 460,43 € HT à la commune de FOLGENSBOURG pour financer des travaux d'aménagement d'une liaison cyclable/piéton. Ces travaux, d'un montant global de 42 920,86 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux relatifs à la mobilité durable » ;
03. Un fond de concours de 13 327,27 € HT à la commune de FOLGENSBOURG pour financer des travaux de mise en accessibilité PMR (accès mairie + stationnement ancienne poste). Ces travaux, d'un montant global de 26 654,54 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux de mise aux normes d'accessibilité » ;
04. Un fond de concours de 22 664,47 € HT à la commune de HAGENTHAL-LE-HAUT pour financer le remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment de la mairie. Ces travaux, d'un montant global de 53 964,00 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;
05. Un fond de concours de 22 329,50 € HT à la commune de HESINGUE pour financer le remplacement de luminaires d'éclairage public. Ces travaux, d'un montant global de 44 659,00 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;
06. Un fond de concours de 111 070,00 € HT à la commune de HUNINGUE pour financer la rénovation énergétique de la Maison Des Sports. Ces travaux, d'un montant global de 1 089 943,00 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;
07. Un fond de concours de 49 905,82 € HT à la commune de KEMBS pour financer la mise en place d'une chaudière granulé bois à l'école maternelle du groupe scolaire Jean Monnet. Ces travaux, d'un montant global de 234 493,25 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubriques « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » et « études suivies de travaux d'installation de dispositifs de production d'énergie renouvelable » ;

08. Un fond de concours de 5 805,47 € HT à la commune de KEMBS pour financer le remplacement des fenêtres à l'école maternelle du groupe scolaire Léonard de Vinci. Ces travaux, d'un montant global de 11 610,94 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;

09. Un fond de concours de 18 194,43 € HT à la commune de KEMBS pour financer le remplacement des fenêtres du Pfarrhüs. Ces travaux, d'un montant global de 36 388,87 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique ».

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 14 novembre 2025

La Secrétaire de séance,  
  
Pascale SCHMIDIGER

Le Président,  
  
Jean-Marc DEICHTMANN

